


-----  
CABINET  
-----

Arrêté n° 4736 /MEH-CAB-  
portant nomination des membres du comité de direction  
de l'organe de régulation du secteur de l'eau (ORSE)

LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'eau ;

Vu le décret n° 2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des établissements publics ;

Vu le décret n° 2008-66 du 3 avril 2008 portant approbation des statuts de l'organe de régulation du secteur de l'eau;

Vu le décret n° 2010-123 du 19 février 2010 relatif aux attributions du ministre de l'énergie et de l'hydraulique ;


Vu le décret n° 2010-241 du 16 mars 2010 portant organisation du ministère de l'énergie et de l'hydraulique,

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement,

ARRETE :

**Article premier** : Sont nommés membres du comité de direction de l'organe de régulation du secteur de l'eau au titre des institutions qu'ils représentent, les cadres ci-après désignés :

- monsieur GANKOUE-DZON Geoffroy, représentant de la Présidence ;
  - monsieur NGOMA Jean Aimé, représentant de la Primature ;
  - monsieur FOUNDOU Gustave, représentant du ministère en charge de l'eau ;
  - monsieur KOUMA KENGUE Célestin, directeur général de l'organe de régulation du secteur de l'eau ;
  - madame NSONI MFIKOU Zoya Gabrielle, représentant du personnel de l'organe de régulation du secteur de l'eau ;
- 

- monsieur ICKONGA Yves Marc Aurélien et monsieur ETOU Antoine, deux personnalités reconnues pour leurs compétences ;
- monsieur NDINGA OSSONDJO Guy Serge, représentant de la congolaise des eaux ;
- monsieur MALONGA-MALONGA Éric Gélase Billy, représentant de l'association congolaise des consommateurs.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-



Fait à Brazzaville, le 25 avril 2023

Emile OUOSSO -

